

Monsieur Manuel Valls
Premier Ministre
57, rue de Varenne

75 700 PARIS

Mende, le 23 février 2016

Cabinet de la Présidence

Objet : RN 88

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente et compte tenu des nouvelles délimitations des Régions, je vous sollicite afin que l'État intervienne clairement en faveur de l'aménagement global de la RN 88 et de sa modernisation entre Toulouse et Lyon (itinéraire via Albi, Rodez, Mende, Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne).

Votre engagement dans ce dossier nous paraît essentiel.

Il permettrait notamment sa réinscription au rang des projets prioritaires de l'État, conformément aux nombreux engagements qui ont déjà été pris à ce sujet.

À cet égard, il nous semble utile de rappeler qu'en 1993, Monsieur Balladur, alors Premier ministre, s'était rendu en Lozère à l'occasion d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Il avait alors déclaré : « La liaison Toulouse-Lyon par la RN 88 constitue un axe interrégional auquel l'État accordera une priorité nationale dans le cadre de la troisième génération des contrats de plan. À ce titre, elle bénéficiera d'un effort financier préférentiel et elle doit être réalisée en 2x2 voies. »

Cet engagement de l'État fut ensuite repris régulièrement aux CIAT et CIIAT suivants, confirmé dans le débat public de 2006 sur la problématique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL), et conforté par le projet de doublement de Lyon/Saint-Étienne par l'A45 (dont l'appel d'offres/concession est en cours).

Pourtant, depuis 1993, très peu de ce qui était annoncé a été fait :

- suite à de nombreuses études, la définition en 2006, par arrêté ministériel, après enquête publique, d'un fuseau de 300 mètres, rendu en partie obsolète depuis notamment du fait de l'application des Grenelle 1 et 2. Aucune autre inscription de crédits pour travaux neufs que celle de Romardiès / A 75 dans les CPER jusqu'en 2014 ;

- l'aménagement d'un petit tronçon, de 3/4 km à l'ouest de la Lozère, à l'arrivée de la RN 88 sur l'A 75, à partir du lieu-dit Romardiès, suite à une DUP prise en janvier 2002 (gouvernement Jospin, ministre Gayssot), une précédente enquête préalable à une DUP, lancée sur un tronçon plus conséquent, de l'A 75 au col de Vielbougue, ayant échoué en 1998 et plus un centime d'investissement en travaux neufs réalisés sur la RN 88 dans toute la traversée de la Lozère jusqu'en 2015 ;
- récemment, grâce à la volonté de l'État, l'inscription de 4M€ au CPER du Languedoc-Roussillon 2015-2020 pour le début du commencement du contournement de Langogne/Pradelles (bourg de Haute-Loire, tout proche de la limite départementale), projet de contournement dont le coût global, en 2 fois 1 voie et non en 2 fois 2 voies – a été estimé à 120/130M€ (opération rendue absolument nécessaire notamment par l'accroissement du trafic PL – 500 à 600 PL par jour traversent la Ville de Langogne et leur pourcentage par rapport au trafic total est supérieur de 12 à 16 % à la moyenne nationale, selon la DREAL du Languedoc Roussillon) ;
- l'inscription de 30M€ au CPER pour le projet de rocade ouest de Mende.

Cela paraît bien évidemment insuffisant au regard de l'importance majeure de cet axe routier :

- classée Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT) depuis 25 ans, la RN 88 traverse un vaste territoire regroupant plus de 10 millions d'habitants des régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Auvergne-Rhône-Alpes ;
- axe européen de circulation entre Séville et Varsovie, cette liaison inter-métropolitaine irrigue les territoires du Sud Massif Central (la Lozère, la Haute-Loire et l'Aveyron) et dessert tous les chefs-lieux départementaux (Albi, Rodez, Mende, Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne).

À ce titre, son rôle est « vital » pour les territoires qu'elle traverse.

En effet, par de nombreux aspects, ces territoires demeurent encore « isolés » (en particulier l'ouest de l'Aveyron, la Lozère et le sud de la Haute-Loire) et pourraient bien l'être un peu plus au regard des nouveaux équilibres impliqués par la grande Région Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées, en l'absence notamment d'une liaison traversante rapide dans le sud Massif Central.

Aux difficultés déjà existantes (éloignement de la Préfecture régionale et des administrations centrales, raréfaction de nombreux services publics, difficultés internes de circulation, fracture numérique, etc.) s'ajoute ainsi le risque d'une fracture territoriale.

La question du désenclavement physique est donc, plus que jamais, un enjeu prioritaire pour ces territoires.

La réponse qui peut lui être apportée ne peut venir que de la RN 88 (il n'existe pas de solution alternative à cet axe routier le plus direct et le plus pertinent, déjà réalisé sur la moitié de son itinéraire (soit 160km sur 320km) et contribuant plus largement au délestage de la Vallée du Rhône de plus en plus saturée).

Il y a urgence à décider de sa réalisation dans son ensemble (même si celle-ci devra être phasée compte tenu du montant global de l'opération) sachant que c'est tout le territoire qui y perd tant que l'aménagement de cet axe est retardé (particulièrement la Lozère, compte tenu de sa situation très excentrée, voire périphérique dans la nouvelle Région).

Des solutions existent, mais il faut maintenant une décision politique pour les mettre en œuvre. Parce qu'elle se doit d'être appréhendée d'un point de vue supra-régional, la réponse doit venir de l'État.

D'où la priorité à accorder selon nous, grâce à l'inscription de crédits complémentaires (dans le cadre de la clause de revoyure), à la poursuite de l'aménagement global de la RN 88 dans une logique d'itinéraire entre Le Puy-en-Velay et l'A 75 (déjà réalisé à 2 fois 2 voies à ses 2 extrémités, pour l'essentiel de Toulouse à Rodez et de Saint-Etienne au Puy-en-Velay dont les travaux de contournement à 2 fois 2 voies, financés presque intégralement par l'État, sont déjà bien avancés), en aménageant progressivement le tronçon central presque complètement délaissé tout au long de ces dernières décennies (Rodez-Séverac en Aveyron, traversée de la Lozère de l'A75 à Langogne – limite de la Haute-Loire et Pradelles – Agglomération du Puy dans la partie méridionale de la Haute-Loire).

Tout autre itinéraire nouveau au nord de la Lozère (par la Haute-Loire) conduirait le département de la Lozère à un déclin irréversible et à un enclavement définitif.

De façon complémentaire et compte tenu des délais prévisibles pour la réalisation du projet de contournement de Langogne/Pradelles, puis du projet de contournement est de Mende, prévu à partir de Pelouse, il apparaît nécessaire de procéder, le plus vite possible, sur les tronçons Mende-A75 et Mende-Langogne à des aménagements ponctuels, d'un coût limité et d'un intérêt évident, avec deux objectifs principaux - sécuriser et y fluidifier le trafic – grâce notamment :

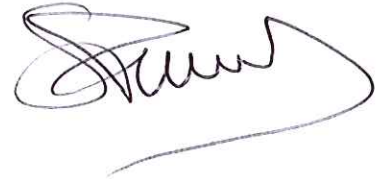
- à la création de quelques voies lentes / créneaux de dépassement supplémentaires, judicieusement implantées pour faciliter et sécuriser le dépassement de véhicules, de plus en plus nombreux, qui ralentissent fortement l'écoulement du trafic, en raison des rampes et / ou du manque de visibilité (des poids lourds chargés roulent à 35/40 km/h sur des km)
- à des suppressions de points noirs, grâce notamment à des opérations de sécurisation des carrefours RN 88/RD (particulièrement dangereux) et de passages à niveau ou de traversées d'agglomérations et contournements de villes.

De tels choix impacteraient, à n'en point douter, la dynamique, le développement et l'attractivité de ces territoires, et rejoindraient les engagements formulés par Carole Delga durant sa campagne électorale.

De plus, parce qu'il engage l'avenir des territoires ruraux et de montagne, ce dossier se doit également d'être considéré dans la perspective de l'égalité réelle offerte aux citoyens qui veulent y vivre et y travailler.

En vous remerciant par avance de l'attention particulière que vous portez à la Lozère et à ses projets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

La Présidente du Conseil Départemental
Sophie PANTEL



Copie à :
M. Pascal Mailhos, Préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
M. Hervé Malherbe, Préfet de la Lozère
Mme Carole Delga, Présidente de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées